

Comment paramétrer la gestion des objectifs ?

Il vous est possible de gérer vos objectifs avec oHRis en activant la gestion des objectifs dans les éléments de paramétrage du module Entretiens.

Rendez-vous sur l'écran de paramétrage : **Paramétrage > Entretiens > Objectifs > Général**

Général

Statuts

Activer la gestion des objectifs

Oui

Périodes de suivi des objectifs

☒ Annuelle

☐ Semestrielle

☐ Trimestrielle

☐ Mensuelle

Activer la pondération des objectifs

Oui

Activer la proposition des objectifs par le salarié

Oui

Activer l'auto-évaluation

Non

Enregistrer

Cochez à "OUI" l'**activation de la gestion des objectifs**.

Puis il convient de définir le rythme des **périodes de suivi des objectifs** en cochant la cadence souhaitée : annuelle, semestrielle, trimestrielle, mensuelle.

Renseignez ensuite si vous souhaitez **activer la pondération** ou non : cela permet de donner plus de poids à un objectif par rapport à un autre.

Il est possible de permettre aux utilisateurs de proposer des objectifs à leur responsable : si souhaité, cochez à "OUI" l'**activation de la proposition d'objectifs par le salarié**.

Enfin, vous pouvez donner la possibilité aux utilisateurs de se noter sur la complétion de leurs objectifs : dans ce cas, **activez l'auto-évaluation**.

Et pour terminer, cliquez en bas de page sur **Enregistrer**.

From:
<https://manuel.ohris.info/> - Documentation oHRis

Permanent link:
https://manuel.ohris.info/doku.php/param_entretiens:comment_parametrer_objectifs

Last update: **2025/04/23 15:01**

